

# INFO-PARENTS NOVEMBRE 2025

## SECTION : ÉCOLE

Bonjour chers parents,

Plus de deux mois se sont écoulés depuis la rentrée et, comme chaque année, on se dit que le temps passe vite ! Vous trouverez, dans ce communiqué, les dates importantes pour les prochains mois et d'autres informations pertinentes concernant la vie scolaire à l'école Notre-Dame.

### **Dates à retenir :**

**12-13-14 novembre** : Rencontre de parents

**12 novembre** : Les bulletins seront disponibles sur Mozaïk et la première communication pour les élèves de 6<sup>e</sup> année.

**14 et 17 novembre** : Journées pédagogiques

**3 décembre** : Conseil d'établissement à 18h45

**5 décembre** : Journée pédagogique

**19 décembre** : Dernière journée de classe avant les Fêtes

### **Rencontre de parents pour le 1<sup>er</sup> bulletin**

La rencontre liée à la remise du 1<sup>er</sup> bulletin est un moment privilégié pour rencontrer l'enseignant(e) de votre enfant afin de faire le point. Vous allez recevoir les liens pour prendre les rendez-vous dans un courriel distinct.

Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec les orthopédagogues, elles seront disponibles le 13 novembre de 15h30 à 16h30 et de 18h00 à 20h00 et le 14 novembre.

Préscolaire, 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> année	Claudia Breton	<a href="mailto:brettonc12@cssdn.gouv.qc.ca">brettonc12@cssdn.gouv.qc.ca</a>
4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> 6 <sup>e</sup> année	Stéphanie Ouellet	<a href="mailto:Stephanie.Ouellet2@cssdn.gouv.qc.ca">Stephanie.Ouellet2@cssdn.gouv.qc.ca</a>

## **Rappel : Facturation du matériel didactique**

Merci de suivre les directives suivantes pour le paiement. Si votre situation est plus complexe, il faut contacter le secrétariat de l'école pour établir une entente particulière.

<b>Modes de paiement à privilégier</b>	<b>Paiement total de la facture</b> <b>Ou 1<sup>er</sup> versement de la moitié de la facture</b>	<b>2<sup>e</sup> versement de la dernière moitié de la facture</b>
1. Paiement par Internet	Date limite : 14 novembre 2024	Date limite : 23 janvier 2025
2. Paiement par chèque	Date limite : 14 novembre 2024	Chèque postdaté au 23 janvier 2025 <u>envoyé avec le 1<sup>er</sup> paiement</u>
3. Argent comptant dans une enveloppe adressée au secrétariat Notre-Dame	Date limite : 14 novembre 2024	Le paiement en argent doit se faire en un seul paiement au plus tard le 14 novembre 2024

## **Marcheurs matin et midi**

À l'École Notre-Dame, les élèves peuvent arriver sur la cour à partir de 7h40 le matin et de 12h40 le midi. **Afin d'assurer leur sécurité**, nous vous demandons de rappeler à vos enfants de **se rendre sur la cour d'école à la vue des surveillants**. Les parents ne peuvent pas être sur la cour ni dans la descente près du stationnement des employés.

**Notez bien** : Si votre enfant arrive sur la cour avant 7h40, alors qu'il n'est pas inscrit au service de garde, vous aurez un appel de courtoisie. Après l'appel, si votre enfant continue d'arriver avant la surveillance de 7h40, des frais de garde vous seront chargés.

## **Tenue vestimentaire adaptée et identifiée**

Nous vous invitons à fournir à votre enfant des vêtements appropriés à la température. Il est aussi important d'identifier chacun des vêtements de votre enfant. À l'école, nous leur rappelons de ranger adéquatement les effets personnels afin d'éviter les pertes ou les rachats durant la saison.

## **Demande de révision d'un résultat**

Le Centre de services scolaire se dote, pour l'ensemble de ses établissements, d'une procédure dans le cas d'une demande de révision d'un résultat. Cette procédure exclut les demandes de révision concernant les résultats d'épreuves ministérielles qui doivent se faire directement sur le site Internet du MEQ.

Documents à consulter sur le site web de l'école dans la section « informations aux parents ». <https://cssdn.gouv.qc.ca/notredame/informations-aux-parents/revision-de-notes/>

## SECTION : SERVICE DE GARDE

### **Journée pédagogique du 5 décembre**

Le lien pour le sondage vous sera transmis prochainement. La journée se déroulera entièrement au service de garde et sera sous le thème "Noël avant tout le monde!". Je vous rappelle que, si vous avez un solde en souffrance au service de garde, l'inscription de votre enfant ne pourra pas être acceptée.

### **Habillement au service de garde**

Étant donné que vos enfants passent beaucoup de temps à l'extérieur au service de garde (sur l'heure du dîner et à la période du soir en particulier), nous vous demandons votre collaboration, afin qu'ils soient vêtus assez chaudement pour la température. De plus, merci de donner des vêtements de rechange à votre enfant.

### **Traiteur**

Voici quelques rappels concernant les repas du traiteur:

- ★ Vous devez fournir à votre enfant les ustensiles et les condiments (autres que ceux indiqués dans le menu);
- ★ Si votre enfant part en sortie avec sa classe, il ne pourra pas manger son repas du traiteur, car la livraison à l'école est faite juste avant l'heure du dîner. Vous devez donc annuler le repas commandé et donner un dîner froid à votre enfant.

### **Fermeture du service de garde lors de tempête préventive ou de force majeure (bris d'eau, panne de courant, etc.)**

Advenant l'annonce à la radio ou à la télévision de la fermeture de l'école pour les élèves, vous devez vérifier si le service de garde est ouvert ou fermé (un courriel sera transmis à tous les parents le matin même).

La politique du centre de services scolaire prévoit 2 types de fermetures d'école lors d'une tempête hivernale. Lors d'une tempête importante, l'école et le service de garde seront fermés. Lors d'une fermeture dite « préventive », l'école est fermée pour les élèves, mais le personnel étant au travail, le service de garde sera ouvert **pour les utilisateurs**.

Pour connaître le type de fermeture, voici les options qui s'offrent à vous :

- Consulter le [site Internet](#) du CSSDN
- Consulter la [page Facebook](#) du CSSDN
- Écouter la radio ou regarder à la télévision

### **Absence au service de garde**

Merci de toujours aviser le service de garde lorsque votre enfant doit s'absenter du service de garde, et ce, même si vous avez avisé le secrétariat et l'enseignant(e). La meilleure façon de fonctionner est par courriel (avant 10h45 pour le midi et 14h45, pour le soir).

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration,

*Julie Duquette, technicienne au service de garde*

*418-838-8548 (poste 62640)*

*[service-garde.notre-dame-levis@cssdn.gouv.qc.ca](mailto:service-garde.notre-dame-levis@cssdn.gouv.qc.ca)*